



ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC
HONNEUR AU PEUPLE DU QUÉBEC

Document de référence pour le dépôt d'une candidature à l'Ordre national du Québec

Ce document a pour but de vous aider à remplir le formulaire qui se trouve au bas de la [page d'appel de candidatures](#). **Il ne s'agit pas du document pour déposer une candidature.**

Informations à fournir à chaque étape dans le formulaire

Étape 1 : Coordonnées de la personne mise en candidature

- Nom et prénom
- Dernière activité professionnelle (ou actuelle)
- Date de naissance
- Nationalité
- Lieu de naissance
- Numéro de téléphone
- Adresse courriel
- Adresse de résidence

Étape 2 : Coordonnées de la personne proposante

- Nom et prénom
- Numéro de téléphone
- Adresse courriel

Étape 3 : Coordonnées de la personne coproposante

- Nom et prénom
- Numéro de téléphone
- Adresse courriel

Étape 4 : Parcours professionnel et extraprofessionnel de la personne candidate (maximum 500 mots)

- Études
- Activités et expériences professionnelles
- Engagements

- Réalisations
- Activités sociales, civiques, caritatives, humanitaires, associatives ou bénévolat

Il est possible de déposer, à cette étape, un maximum de cinq documents (CV, note biographique, publications, etc.).

Étape 5 : Contributions majeures ou originales de la personne candidate

(maximum 500 mots)

Présentation des réalisations exemplaires de la personne candidate dans un ou plusieurs secteurs d'activité. Mettez l'accent sur :

- leur ampleur,
- leur portée,
- leur unicité,
- leur caractère novateur,
- leur apport au développement et au rayonnement du Québec,
- leurs retombées.

Il est possible, à cette étape, de déposer un maximum de cinq documents.

Étape 6 : Mentions, distinctions et autres reconnaissances reçues (facultatif)

Si la personne n'a reçu aucun prix, il ne faut rien inscrire.

Présentation des prix par ordre chronologique décroissant (du plus récent au plus ancien). Si un même prix a été reçu plusieurs fois, vous devez l'inscrire comme deux prix distincts avec deux dates de réception.

Il est possible de fournir, à cette étape, un maximum de cinq documents.

Étape 7 : Récapitulatif

Vérification de l'exactitude de toutes les informations.

Étape 8 : Confirmation et dépôt de la candidature

Confirmation de l'exactitude des informations soumises et dépôt de la candidature par l'envoi du formulaire.